

AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT
POUR LE PROJET D'AIRES PROTÉGÉES

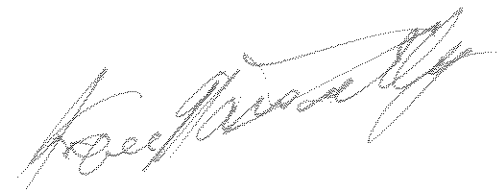
MEMOIRE

Nous sommes résidents propriétaires en bordure du lac Lemoine (chemin des Scouts) à Val d'Or.

Ce mémoire a pour but de faire ressortir ce qui se passe en général dans les forêts semi-nordiques du Québec et plus spécialement en Abitibi-Témiscamingue. Oui, il y a des petits et moyens dépotoirs clandestins en région, alimentés par des citoyens et cautionnés par des municipalités qui ne font rien pour arrêter cela. Il y a aussi des gens peu scrupuleux qui jettent quelques débris ici et là en forêt (ferraille, plastique, caoutchouc, etc....). Suite à un reportage à Télé-Québec, cela semble être la même chose sur la Côte Nord et ailleurs au Québec.

Selon mon expérience de plusieurs années, les municipalités sont très timides à faire quelque chose pour empêcher cela. Certaines semblent encourager ce genre de chose en enfouissant elles-mêmes des amas de débris un peu partout sur le territoire. Pour ce qui est de la direction régionale en environnement, elle répond qu'elle n'a pas les ressources et le personnel pour donner suite aux plaintes des citoyens. Ils m'ont donné l'impression que ce n'était pas leur problème et de s'en remettre aux municipalités, ce qui semble être la dernière de leurs préoccupations, comme le démontrent les lettres et photos jointes à ce mémoire. C'est sensiblement la même chose du côté secteur forêt, pas assez de ressources qu'on nous dit, c'est peut-être un peu beaucoup un laisser-aller, parce qu'il n'y a pas ou presque de sensibilisation publique. La question qu'on doit se poser, pourquoi faire des aires protégées si nous (le gouvernement) ne sommes pas en mesure de faire respecter les règlements existants en forêt publique. C'est comme plusieurs groupes qui mangent dans la même "auge à cochons", ou bien si tu as du trouble avec la police, appelle la police... Nous n'allons pas bien loin avec ce genre de réponse de la part du personnel de la fonction publique. Il faut carrément changer le mode de fonctionnement ou on tourne en rond pendant que des gens continuent à polluer les nappes phréatiques et le reste... Il va falloir une police de l'environnement avec dents si nous voulons, comme collectivité, éviter l'irréversible pour les générations futures. Est-ce que ce sont des aires protégées pour se donner bonne conscience? Je crois que oui, dans l'état actuel des choses.

Deux citoyens préoccupés,



Jean-Marie Tremblay
Hélène Gauthier